

Indices B1(V)-B2(V)-BC-BR-BE Essai/Mesurage/Vérification-H0(V) - Habilitation électrique Travaux ordre électrique général BT, non élec. HT - Initiale

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -
Synchrone

Objectifs

Acquérir les connaissances liées à la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et de risques inhérents aux ouvrages, installations et équipements électriques basse tension suivant la norme NF C18-510.

Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un (des) titre(s) d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B1-B1V, B2-B2V, B2V Essai, BR, BC, BE Essai, BE Mesure, BE Vérification, H0-H0V exécutant.

Les + métier

Formation à la prévention des risques électriques avec passage des tests des titres d'habilitation B1(V) - B2(V) - BC - BR - BE Essai/Mesurage/Vérification - H0(V).



Public Visé

Personnes ayant dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une réelle pratique professionnelle.



Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les connaissances liées à la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et de risques inhérents aux ouvrages, installations et équipements électriques basse tension suivant la norme NF C18-510.

Obtention d'un avis et d'un titre pré-rédigé adressé à l'employeur lui permettant de délivrer le titre d'habilitation électrique (durée de validité recommandée selon la NFC18-510 : 3 ans)



Blocs de Compétences

MODULE TRONC COMMUN

- Dispositions règlementaires : Décrets applicables, code du travail, normes, prescriptions, conséquences juridiques
- Partenaires de la prévention : Rôles et missions
- Notions de base en électricité : Tension alternative, continue, monophasé, triphasé, Intensité, puissance, résistance, loi d'Ohm, les différentes puissances en alternatif, caractéristiques des câbles
- Objectif, définition, vocabulaire de l'habilitation : Conditions d'attribution de l'habilitation, suivi de l'habilitation, ouvrage, opérations électriques et non électriques, travaux, intervention, manœuvre, mesurage, vérification, essai
- Domaines de tension : Très basse tension (TBTS – TBTP – TBTF), Basse Tension (BT), Haute tension (HT)
- Distances et zones : Définition des distances et des zones d'environnement
- Titres d'habilitation électrique : Symboles, hiérarchisation des responsabilités
- Dangers de l'électricité : Statistiques nationales, les effets du choc électrique sur l'homme
- Prévention et conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique : Chronologie et règles applicables face à une personne qui s'électrise, règles de sécurité applicables à l'extinction d'un incendie d'origine électrique
- Protection contre les contacts directs et indirects : Indices de protection, équipotentialité, les équipements de protection individuelle, le matériel et l'outillage
- Appareillage et symbolisation : Interrupteur–Sectionneur–Disjoncteur–Dispositif différentiel résiduel haute sensibilité
- Schémas de liaison à la terre : Les différents schémas et moyens de protection associés

MODULE TRAVAUX

- Rôle, limite et mise en situation pratique du B1-B1V (exécutant électricien), B2-B2V-B2V Essai (chargé de travaux)

MODULE INTERVENTION

- Rôle, limite et mise en situation pratique du BR (chargé d'intervention général)

MODULE CONSIGNATION

- Rôle, limite et mise en situation pratique du BC (chargé de consignation)

MODULE OPERATIONS SPÉCIFIQUES

- Rôle, limite et mise en situation pratique du BE Mesure, BE Vérification, BE Essai

MODULE H0-H0V EXÉCUTANT

- Rôle et limite du H0-H0V exécutant
- Mises en situations pratiques : Conditions d'accès dans des locaux réservés aux électriciens, analyse des risques électriques.

Méthodes mobilisées

Selon vos besoins la formation théorique peut-être réalisée en distanciel ou en présentiel.

La formation pratique est 100% présentiel.

Cette formation respecte l'apport de connaissances théoriques réglementées et les mises en applications pratiques à maîtriser.

Moyens pédagogiques

Applications pratiques :

- Sur sites INTERFORMAT : armoire type industrielle, platines didactiques spécifiques pour la basse tension.
- En entreprise : sur des installations représentatives disponibles. Supports numériques, vidéos, manuel stagiaire.

Modalités de suivi

Pour la formation théorique en distanciel, celle-ci requiert l'envoi d'un ticket, unique de connexion à notre LMS, par stagiaire ainsi que la réalisation de l'ensemble des exercices théoriques demandés. A la fin du parcours théorique, le formateur recevra les résultats de chaque stagiaire et pourra répondre aux questions éventuelles. L'obtention d'une note minimum est requise avant l'entrée en formation pratique.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur expérimenté et expert en prévention du risque électrique. Nos formateurs sont détenteurs de leurs titres en Habilitation Electrique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM comprenant des questions fondamentales conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510.

Contrôle des connaissances pratiques à d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention suivant les critères de la norme NF C 18-510.

Délivrance d'un Certificat de réalisation.

En cas de réussite, délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation électrique pré-rempli en fonction de l'avis après formation à destination de l'employeur.

Nature des travaux demandés

Notre LMS alterne des apports théoriques, des vidéos, des images et exercices variés.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les applications pratiques en entreprise : Mise à disposition par le client d'installations représentatives.
Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

	Durée 21.00 Heures 3 Jours	Effectif 8 personnes maximum par formateur.		Tarifs Nous consulter
<i>Durée de mise en pratique : 10.50 Heures</i>				



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

